



## Pèlerinage en Seine-et-Marne - Église Saint-André de Chelles -

28 août 2020

*Première lecture : 1 Co 1, 17-25*

*Psaume 32 (33), 1-2, 4-5, 10-11*

*Evangile : Mt 25, 1-13*

« Frères, le Christ ne m'a pas envoyé pour baptiser, mais pour annoncer l'Évangile » (1 Co 1, 17). L'apôtre Paul a souvent des expressions qui surprennent ou qui choquent et qui obligent à réfléchir. Dans la finale de Matthieu, il y a pourtant cette exhortation du Christ : « Allez ! De toutes les nations faites des disciples : baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit » (Mt 28, 19). Le terme de la mission est bien le baptême, la nouvelle naissance dans l'amour trinitaire. Faites des disciples, voilà l'objet de la mission. Le baptême d'un frère n'est pas le fruit de notre volonté, mais la libre décision de celui qui va demander le baptême. Nous nous adressons à une personne libre qui est appelée à entrer dans une relation filiale avec le Père et fraternelle avec le Christ. On comprend donc le grand attachement de l'apôtre Paul à ne pas obtenir un baptême avec des procédés oratoires, on dirait aujourd'hui des « procédés de communication ».

Nous sommes appelés à annoncer l'Évangile, c'est-à-dire à annoncer un messie crucifié, un messie crucifié et ressuscité. Nous annonçons un Dieu qui nous a aimés le premier, d'un amour que nous ne devons pas à nos mérites, d'un amour gratuit qui est une invitation profonde à la louange et à l'action de grâce. Comme le Christ, suscitons cette liberté de disciples prêts à suivre le maître : « Restez éveillés et priez en tout temps : ainsi vous pourrez vous tenir debout devant le Fils de l'homme » (Lc 21, 36).

Amen.

+ Jean-Yves Nahmias  
Evêque de Meaux